

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 01 2020

Etaient présents : Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET, Guy MASIN, Frédéric DUFOUR, Catherine TRANCHINO, Michèle LAMBERT, Marie-Rose CIMAROSTI.

Excusés : Sophie BOUGNERES pouvoir à Catherine TRANCHINO
Mélanie ZIZZO pouvoir à Guy MASIN

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte-rendu du dernier conseil : le conseil n'émet aucune objection.

Mr le maire demande au conseil d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant les dépôts sauvages.

Séance ouverte à 19H50.

Catherine TRANCHINO est désignée secrétaire de séance.

1*/ Délibération vote du ¼ des mandatements section investissement avant vote du budget 2020.

Monsieur le maire informe le conseil que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, la commune est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager et de mandater les dépenses pour la section de fonctionnement mais aussi des dépenses de la section d'investissement dans la limite du quart (25 %) des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Monsieur le maire propose au conseil d'autoriser le mandatement des dépenses d'investissement engagées.

Vote : 8 pour

2*/ Délibération convention cantine 2019/2020.

Mr le maire expose au conseil le projet de convention avec Chanaz pour la cantine scolaire. Après discussion, le conseil décide d'ajourner cette délibération et demande le bilan de l'année écoulée.

3*/ Délibération vente terrain communal.

Mr le maire rappelle que la commune est propriétaire des parcelles B 1410 d'une superficie de 527 m² et B 1402 de 77 m² situées Chemin du Tacot, lesquelles ont été initialement retenues comme susceptibles d'accueillir les conteneurs semi-enterrés. L'emplacement n'ayant pas été validé et vu la proposition d'achat émise par le propriétaire attendant à ces 2 parcelles, Mr le maire propose de vendre ces 2 parcelles.

Vote : 8 pour

4*/ Délibération Groupement de commande avec Grand Lac pour le marché de prestations de Maitrise d'œuvre.

Mr le maire expose au conseil le projet de convention de groupement de commande.

Vote : 8 contre

5*/ Délibération Groupement de commande avec Grand Lac pour le marché de prestations de récolement et de recensement des ouvrages.

Mr le maire expose au conseil le projet de convention de groupement de commande.

Vote : 8 contre

6*/ Délibération concernant la tarification des frais de nettoyage des dépôts sauvages déposés sur le domaine public.

Mr le maire expose au conseil que suite à l'augmentation des actes d'incivisme constitués par l'abandon de dépôts sauvages aux abords des points de collecte des ordures ménagères, aux abords des points d'apport volontaires et sur l'ensemble du domaine public communal, plusieurs communes ont pris une délibération pour sanctionner les abus par la création d'une tarification de collecte/nettoyage, d'un montant de 200 € en fonction de l'intervention de l'agent communal et du transport en déchetterie.

Vote : 8 pour

7*/ Questions diverses.

- Elagage lignes HTA : ENEDIS informe que dans le cadre du programme d'élagage à proximité des lignes HTA, l'entreprise CABANEL mandatée par Enedis interviendra sur la commune pour remettre la végétation à une distance de 5 m de part et d'autre de la ligne. Les produits de la coupe ou de l'abattage situés sur terrain privé seront laissés à disposition des propriétaires ; en terrain public ils seront évacués.
- Chute de blocs Chemin du Génie : plusieurs rochers sont tombés sur la portion du chemin entre l'accès par l'Etang-Bleu et la traversée de la ligne SNCF Rue de la Muraille. La SNCF a été informée mais il est conseillé d'éviter cette portion de Chemin.
- Bus Chanaz/Culoz Carrefour Market : la commune de Chanaz, en attendant la réouverture de la Superette, a mis en place un minibus gratuit le mercredi départ 9h et retour à 11h de Culoz. Un arrêt est envisageable à Vions, les personnes intéressées étant priées de se faire connaître en mairie de Chanaz au vu du nombre de places limité.
- Demande de départ de l'agent technique.

Prochain conseil : le 17 février 2020 à 19h30

Prochaine commission travaux : le 13/02/2020 à 18h

Prochaine commission finances : date à redéfinir

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h35.

Le Maire

Jean Pierre SAVIOZ-FOUILLET

